



Conservatoire
d'espaces naturels
Normandie Ouest

SEULLES TOUS ENSEMBLE

Plan de préservation & de valorisation 2019-2023

Sous l'égide de :



Avec le soutien de :





LE PROJET “ SEULLES TOUS ENSEMBLE “	4
ENVIRONNEMENT	5
PATRIMOINE CULTUREL	9
ACTEURS, USAGES RÉCRÉATIFS ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	10
ATOUPS & MENACES	14
VERS UN PLAN D’ACTION	16
ANNEXE : Plan d’action	18

“

La vallée de la Seulles nous fascine.

Comment en quelques mots vous décrire les impressions ressenties qui s'imposent à tous dans ces lieux uniques et si particuliers. Se promener tout au long de la vallée est un régal pour nos sens.

Une des forces du projet Seulles, tous ensemble, animé par le Conservatoire d'espaces naturels Normandie Ouest, est d'avoir su réunir les acteurs institutionnels, associatifs et individuels.

Car « Ensemble » nous partageons cette volonté de préserver la Vallée, de mieux la connaître, de la mettre en valeur.

La préserver, car c'est un espace naturel, un sanctuaire pour la biodiversité.

La connaître car elle recèle beaucoup d'espèces animales et végétales parfois en danger. Elle est aussi le témoin d'une activité humaine depuis des siècles.

La mettre en valeur dans le respect de cet environnement exceptionnel, en lien avec les usagers quotidiens et les propriétaires, permettra de l'ouvrir aux visiteurs et de créer un lieu attractif de découverte et d'enrichissement, pour nos habitants et nos touristes.

Si ce projet est ambitieux, c'est qu'il est à la mesure de cette vallée et de tous ses enjeux.

Il nous faut rester mobilisés et agir maintenant pour mettre en œuvre Seulles, tous ensemble. ”

Chrystèle Pouchin,

Vice-présidente de la communauté de communes Seulles, Terre et Mer
Maire de Banville

Jean-Paul Ducoulombier,

Vice-président de la communauté de communes Cœur de Nacre
Maire de Saint-Aubin-sur-mer



La démarche citoyenne *Seulles tous ensemble* vise à mettre en avant la diversité de ce territoire au patrimoine encore confidentiel et pour partie menacé à court terme. La basse vallée de la Seulles constitue un espace aux multiples richesses identifiées par les acteurs locaux. Ce document synthétise les diagnostics patrimoniaux, le recueil des perceptions, des attentes et des pratiques locales, obtenus entre 2014 et 2016. Au cours de cette première étape de travail, 45 personnes ont été rencontrées (habitants, usagers, élus ...) et mettent en lumière une volonté commune d'assurer la préservation et la valorisation de la vallée de la Seulles.

En 2017, une importante phase de concertation avec les acteurs locaux a permis de construire collectivement ce plan d'action, en faveur de la trame verte et bleue du territoire.

Chaque partie s'appuie sur des études consultables sur demande auprès du Conservatoire d'espaces naturels.

Ce document est illustré de citations d'acteurs locaux, recueillies au cours des entretiens.

I. LE PROJET

SEULLES TOUS ENSEMBLE

La Seulles est un fleuve calvadosien qui prend sa source à Jurques et débouche à Courseulles-sur-Mer. Il s'écoule sur 71,7 km. **Interface entre l'arrière-pays et la mer, la partie aval de la vallée de la Seulles, entre Creully-sur-Seulles et Courseulles-sur-Mer, est un territoire encore préservé**, reconnu par plusieurs périmètres d'inventaires ou de protection de l'environnement et des paysages : zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique, site Natura 2000, site inscrit, arrêté préfectoral de protection de biotopes.

La valeur paysagère et environnementale de la vallée ainsi que son patrimoine bâti sont autant d'éléments identifiés par le schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Bessin à **préservé et à valoriser en adéquation avec le soutien à une agriculture responsable**.

La richesse naturelle de la basse vallée a conduit le Conservatoire d'espaces naturels Normandie Ouest à s'y impliquer dès 1997. Il y préserve aujourd'hui près de 90 hectares et assure la conservation de la Réserve naturelle régionale des anciennes carrières d'Orival.

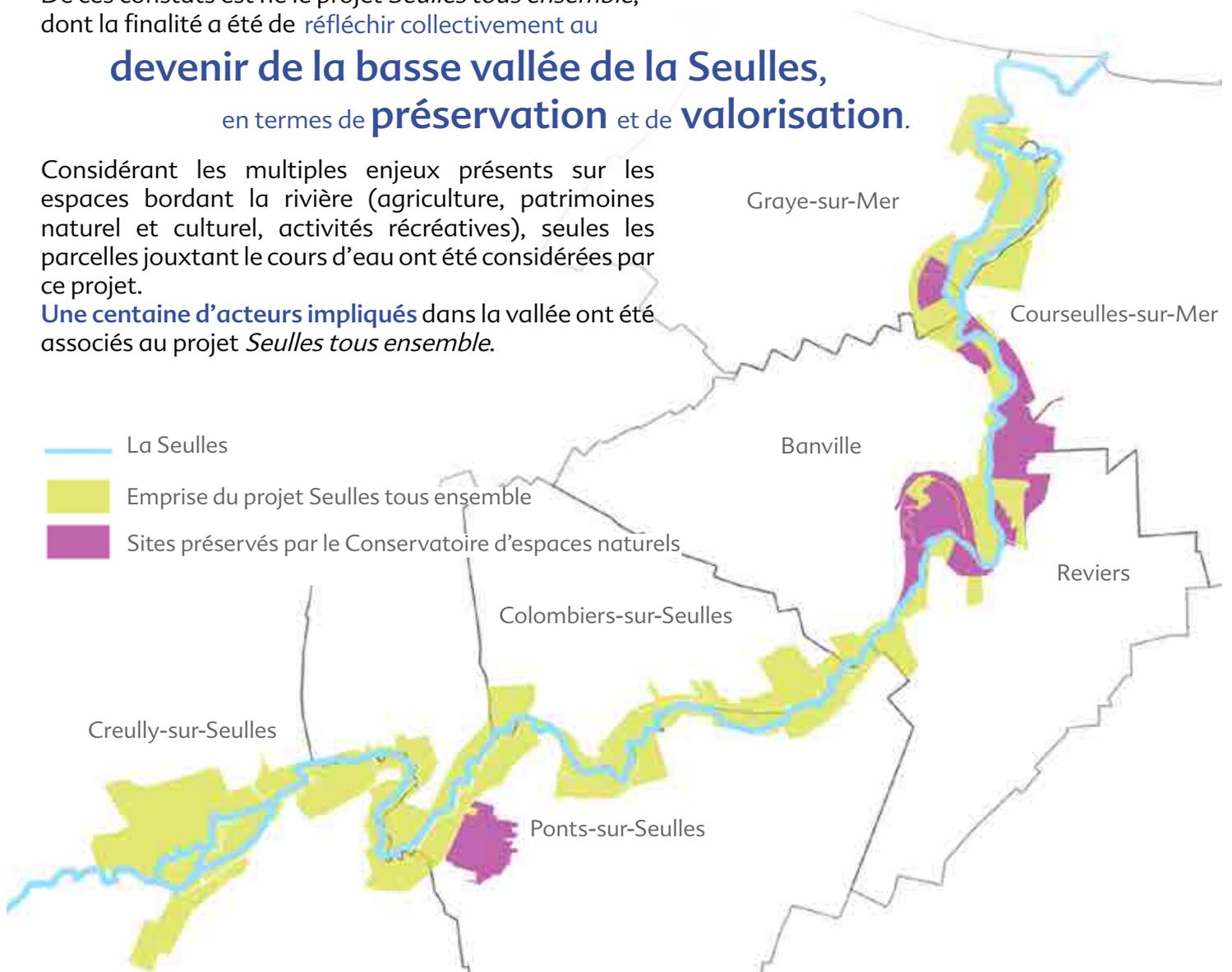
Au cours de ces 20 années d'actions sur les espaces remarquables de ce territoire, le Conservatoire d'espaces naturels a mis en évidence l'**intérêt des habitants** pour cette vallée, la **volonté des élus locaux** pour la préserver et la valoriser, la **multiplicité des acteurs** œuvrant pour la conservation et l'animation de ce patrimoine.

De ces constats est né le projet *Seulles tous ensemble*, dont la finalité a été de **réfléchir collectivement au**

devenir de la basse vallée de la Seulles, en termes de **préservation** et de **valorisation**.

Considérant les multiples enjeux présents sur les espaces bordant la rivière (agriculture, patrimoines naturel et culturel, activités récréatives), seules les parcelles jouxtant le cours d'eau ont été considérées par ce projet.

Une centaine d'acteurs impliqués dans la vallée ont été associés au projet *Seulles tous ensemble*.



II. ENVIRONNEMENT

La Seulles prend sa source dans un ensemble schisto-gréseux du Massif armoricain et coule dans sa partie aval, sur le plateau calcaire du bassin parisien. A la jonction entre les plaines fertiles de Caen et du Bessin, dominées par les grandes cultures céréalières, la vallée de la Seulles constitue **une coupure verte, véritable havre de biodiversité.**

“La vallée de la Seulles... il y a un côté paysager, c'est une artère verte qui **contraste énormément** avec les plaines ouvertes de culture autour [...]. C'est un **poumon vert** par rapport à Caen !”

Témoignage



Qui ?
gère ce
patrimoine ■

Le Syndicat Mixte de la Seulles et de ses Affluents

L'objectif d'atteinte du bon état écologique du cours d'eau, fixé par la directive-cadre européenne sur l'eau (DCE) et la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, implique une attention particulière sur la restauration de la continuité écologique. Le syndicat assure ainsi une gestion raisonnée des deux cents kilomètres de cours d'eau, à travers la mise en œuvre de travaux de restauration et d'entretien.



Le Conservatoire d'espaces naturels Normandie Ouest

Depuis 1997, cette association loi 1901 gère en partenariat avec les propriétaires fonciers et les usagers, 90 hectares de zones humides, de marais et de coteaux calcaires. Le Conservatoire assure en parallèle l'animation du site Natura 2000 « anciennes carrières vallée de la Mue », dont l'objet est la préservation des chauves-souris. Au-delà de ce territoire, il préserve 1000 hectares d'espaces naturels dans les départements de la Manche, de l'Orne et du Calvados et coordonne plusieurs programmes régionaux (mares, espèces exotiques envahissantes...).

La basse vallée de la Seulles : une faune et une flore remarquables

La majorité des

27 espèces menacées

se concentrent
sur la partie aval, entre Banville
et l'estuaire.



© L. Ruelland CBN Brest

Vulpin bulbeux

Alopecurus bulbosus
Protégée régionale

Pousse dans les prairies
humides saumâtres



© L. Faine

Petit rhinolophe

Rhinolophus hipposideros
Vulnérable
Protégé en France

Se reproduit dans les combles
des bâtiments, hiverne dans les
anciennes carrières et s'alimente
dans les boisements



© C. Coubard

Colombiers-sur-Seulles

Creully-sur-Seulles

Ponts-sur-Seulles

-  1 à 6 espèces patrimoniales
-  Plus de 6 espèces patrimoniales

-  Site géologique
-  Crassule de Helms



©

ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE

Crassule de Helms

Crassula helmsii

Elle prolifère en tapis denses dans les mares de chasse, les fossés, sur les berges de rivières.

Cette espèce végétale invasive représente une grande menace pour les écosystèmes aquatiques de la Seules.

Sa dispersion est très rapide : le moindre fragment donne une nouvelle population.

Son éradication est très complexe. Si vous observez cette plante, n'hésitez pas à nous contacter.



© F. Mercier CEN NO

Graye-sur-Mer

Courseulles-sur-Mer

Banville

Reviers

Agrion de mercure

Coenagrion mercuriale
Protégé en France

Vit et se reproduit dans les petits cours d'eau ensoleillés

Busard des roseaux

Circus areruginosus
En danger critique d'extinction
Protégé en France

Niche entre avril et août dans les roseières humides et non fauchées



© Hoffman oiseaux.net

Raiponce délicate

Phyteuma orbiculare ssp. tenerum,
Protégée régionale

Pousse sur les pelouses et coteaux calcaires ensoleillés



F. Nimal CEN NO

Les Poissons Migrateurs

Anguilles, saumons et truites de mer sont des poissons migrateurs amphihalins : ils effectuent une partie de leur cycle en mer, et une partie en rivière. Pour ces espèces, comme pour les poissons migrateurs d'eau douce tel que le brochet, la franchissabilité des ouvrages positionnés sur la rivière est une nécessité pour leur survie.



© P.Chevrel



© F. Nimal CEN NO

La basse vallée de la Seulles constitue un vaste ensemble de milieux humides et aquatiques. Ce **réservoir d'une biodiversité menacé** est d'utilité publique par les services qu'il rend à l'Homme. Ses actions épuratoires permettent d'**améliorer la qualité de l'eau** au profit de la santé publique (consommation d'eau potable) ainsi qu'aux activités touristiques (qualité des eaux de baignades).

Cet espace naturel joue un rôle important dans la **prévention des risques d'inondations**. Les prairies humides de bord de cours d'eau constituent des zones tampon pour permettre au fleuve de dissiper son énergie lors d'épisodes de crues. Ces services génèrent des retombées économiques indirectes en limitant les investissements et aménagements que les collectivités devraient engager si ces espaces n'avaient pas été préservés.

Enfin, la productivité végétale des zones humides permet des retombées économiques directes sur le territoire, par l'activité agricole qu'elle génère.

L'état des masses d'eau de la basse vallée est qualifié de « moyen » par le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE Orne aval-Seulles). Il représente la mesure de deux facteurs : l'état écologique (faune et flore aquatique), qui est qualifié de bon, et l'état chimique (concentration de substances chimiques) décrit comme mauvais.



© F. Nimal CEN NO

III. PATRIMOINE CULTUREL

Le cours de la Seulles est parsemé d'ouvrages qui témoignent des usages passés de la vallée et des évolutions du mode de vie des habitants. **Moulins, biefs et lavoirs témoignent de la place centrale du cours d'eau dans la vie quotidienne d'antan**, l'eau courante étant arrivée dans les années 1960 dans la vallée.

Un patrimoine archéologique remarquable du Néolithique marque la période de sédentarisation de l'Homme. Il reste relativement confidentiel du fait de l'absence de signalétique.

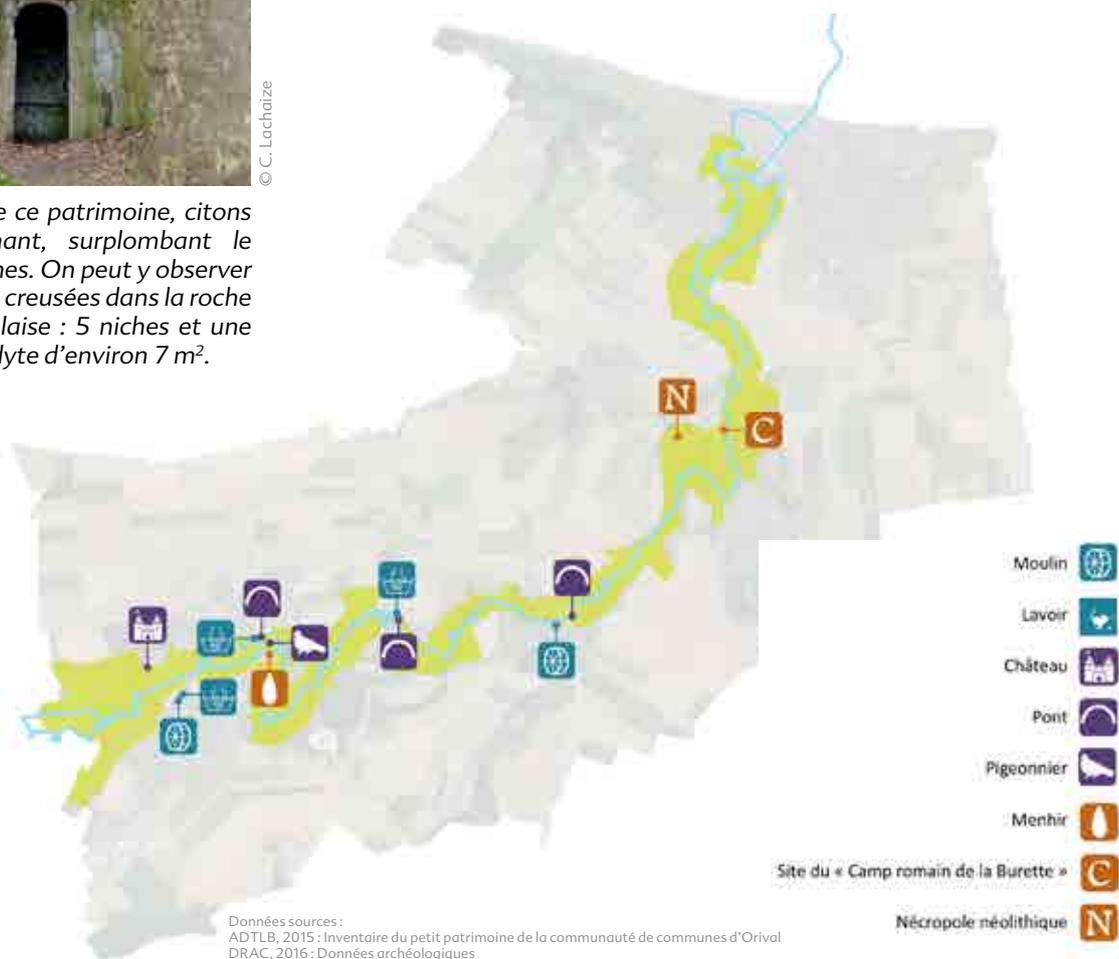
“...des villages typiques qui ont un charme fou avec cette **pierre caractéristique** que ce soit pour le moulin, pour les églises, ou le château de Fontaine-Henry. Ce sont des villages qui ont été préservés des bombardements.”

Témoignage



© C. Lachaize

Pour exemple de ce patrimoine, citons le site surprenant, surplombant le marais de Dizaines. On peut y observer plusieurs cavités creusées dans la roche calcaire de la falaise : 5 niches et une chambre troglodyte d'environ 7 m².



Les **communes & associations locales** s'engagent dans la préservation et la valorisation du patrimoine culturel. Citons par exemple les associations de protection de l'environnement d'Amblie et de Lantheuil, l'association pour le développement territorial local du Bessin, l'association rivières et acteurs des moulins...

IV. ACTEURS, USAGES RÉCRÉATIFS ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

A LES ACTEURS

En relation avec un contexte géomorphologique et hydrologique particulier, **l'Homme, à travers ses activités, a historiquement contribué à l'évolution des paysages de la vallée de la Seulles.** Sûrement moins fréquentée qu'auparavant, la basse vallée est toujours le lieu de multiples activités professionnelles et récréatives et suscite un intérêt réel de la part des acteurs locaux.

Qui ?
sont les
acteurs de la
basse vallée
de la Seulles

ACTEURS INSTITUTIONNELS

Agence de l'eau Seine-Normandie
Fondation de France
Région Normandie
Conseil départemental du Calvados
2 communautés de communes : Seulles Terre et Mer et Cœur de Nacre
7 communes : Graye-Sur-Mer, Courseulles-Sur-Mer, Reviers, Banville, Colombiers-sur-Seulles, Ponts-sur-Seulles, Creully-sur-Seulles
Syndicat mixte Bessin Urbanisme
Commission locale de l'eau du SAGE Orne aval- Seulles
Syndicat mixte de la Seulles et ses affluents
Office du tourisme
Chambre d'agriculture

ACTEURS ASSOCIATIFS

Sports de plein air, randonnée
Patrimoine culturel
Chasse
Pêche
Environnement

ACTEURS INDIVIDUELS

Agriculteurs
Propriétaires fonciers
Opérateurs touristiques
Industriels
Habitants

Compétences des

communautés de communes :

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, protection et mise en valeur de l'environnement, maintien et restauration de la trame verte et bleue, promotion du tourisme, culture... Autant de compétences en lien direct avec le projet *Seulles, tous ensemble.*



B ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Au sein de la basse vallée de la Seulles, dans le fond de vallée ou à proximité, trois activités économiques majoritaires peuvent être citées : l'agriculture, activité principale, le tourisme et l'industrie.

Les activités agricoles occupent 55% (268 hectares) des parcelles bordant la Seulles. Elles sont principalement caractérisées par l'élevage de bovins : élevage de races à viande (blonde d'Aquitaine, Limousine) et production laitière. Ce type d'élevage structure le paysage en maintenant des milieux ouverts.

Contrairement aux plaines adjacentes de la vallée (Bessin et plaine de Caen), on observe peu de cultures céréalières dans le fond de vallée. Il en découle, une plus faible utilisation des fertilisants et des traitements phytosanitaires ainsi qu'un remembrement limité. **Le travail des agriculteurs dans la basse vallée permet le maintien des prairies et du bocage**, participant à la préservation de la qualité de l'eau dans la mesure où des pratiques extensives sont appliquées.



© C. Lachaize

une douzaine d'exploitations
207 ha de prairies pâturées
25 ha de prairies fauchées
32 ha de cultures
4 ha de vergers

L'activité touristique est aujourd'hui centrée sur le littoral. Néanmoins, **la vallée représente un potentiel éco-touristique de par son patrimoine culturel et ses paysages de qualité.**

Le développement de cette activité dans la vallée nécessitera la mise en place d'infrastructures intégrées et la prise en compte des multiples usages existants.

Activités touristiques tournées
vers le Littoral
Stations balnéaires,
tourisme de mémoire



© B. Lesage & Normandie Tourisme

L'activité industrielle de la basse vallée est représentée par la multi-nationale « Nestlé clinical nutrition ». De part son implantation entre le bourg de Creully-sur-Seulles et le fond de vallée, l'entreprise veille à l'intégration paysagère de ses installations.

Nestlé Health Science,
multinationale
qui emploie plus de 190 personnes



© C. Heife CEN NO

RANDONNÉE

La basse vallée de la Seules représente un espace attractif pour les riverains, les habitants des agglomérations voisines et les touristes. Souvent en marge de la Seules du fait du statut privé du foncier en fond de vallée, ces circuits traversent le fleuve, mais aucun ne valorise la vallée dans son ensemble.

Sur la carte ci-contre sont représentés les 7 circuits de randonnées répertoriés.

Plusieurs associations locales organisent régulièrement des randonnées pédestres sur le territoire de la vallée de Seules. A titre d'exemple, les « Rand'Orival » sont organisées tous les 1er dimanches du mois par l'AS3V.

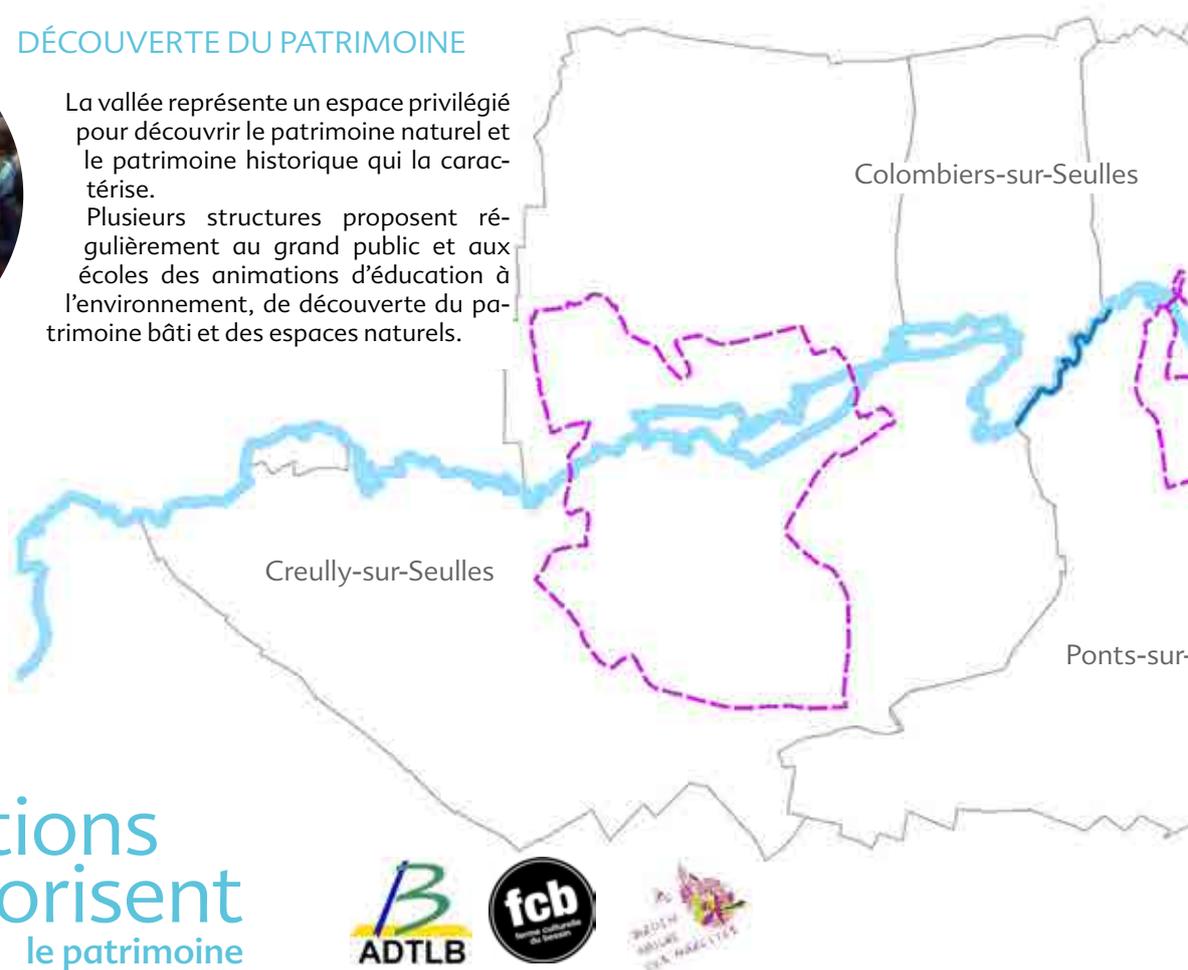


© C. Gnagi

DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

La vallée représente un espace privilégié pour découvrir le patrimoine naturel et le patrimoine historique qui la caractérise.

Plusieurs structures proposent régulièrement au grand public et aux écoles des animations d'éducation à l'environnement, de découverte du patrimoine bâti et des espaces naturels.



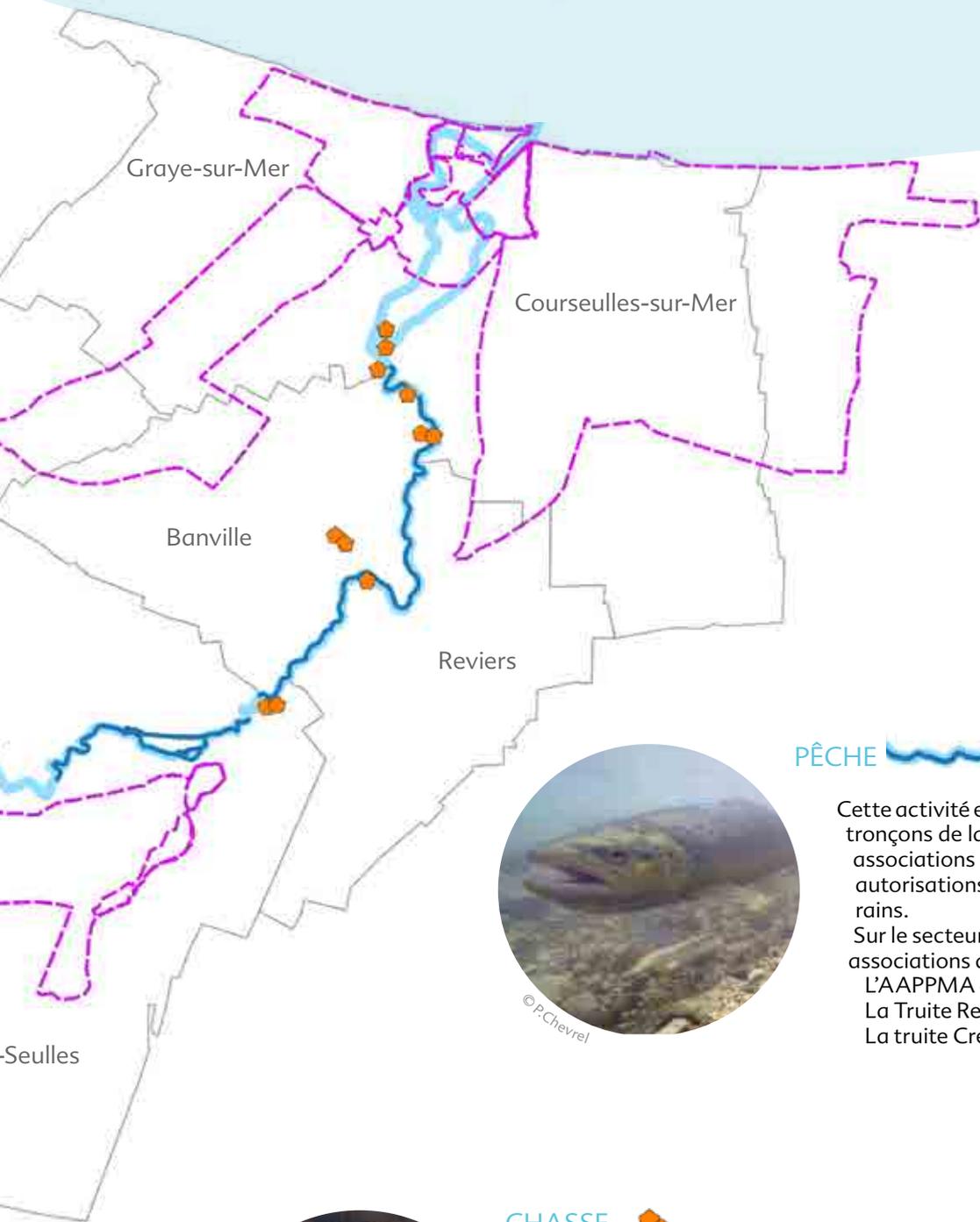
Les associations valorisent le patrimoine

L'Association de Développement Territorial Local du Bessin (ADTLB) œuvre pour la valorisation du patrimoine et l'accès pour tous à la culture en milieu rural à travers notamment l'ensemble des manifestations culturelles qu'elle organise : quelque 70 manifestations chaque année !

L'association Recycle-Âge a pour but de sensibiliser et d'éduquer à l'environnement et à l'éco-citoyenneté. Afin de répondre à sa vocation pédagogique, l'association propose des visites scolaires et périscolaires libres ou animées au Jardin Nature des Marettes et plus ponctuellement en vallée de la Seules.

La ferme culturelle du Bessin est une association dont l'objectif est d'animer un lieu culturel de proximité en milieu rural. Elle organise de nombreux événements chaque année, et est un lieu de résidence artistique.

Outre ces structures, d'autres associations proposent des enseignements artistiques et valorisent leurs pratiques au cours d'évènements (Au rythme d'Orival, 2si2la, Association loisirs et culture de Lantheuil...)



© OUEST FRANCE

D-DAY RACE

Entre 2015 et 2017, la D-Day race, course extrême passant par les plages du débarquement et la vallée de la Seulles s'est déroulée en mars. Elle a réuni près de 4 000 coureurs.

PÊCHE



© P.Chevrel

Cette activité est pratiquée sur plusieurs tronçons de la Seulles pour lesquels les associations de pêche disposent des autorisations des propriétaires riverains.
 Sur le secteur sont présentes les associations de pêche suivantes :
 L'AAPPMA des deux vallées,
 La Truite Revitaise,
 La truite Creulloise.

CHASSE



© C.Lopez

La chasse en battue, à l'arrêt ou à la passée est relativement peu pratiquée dans la basse vallée.
 La chasse au gibier d'eau prédomine dans le fond de vallée. Elle est pratiquée d'août à janvier. Une dizaine de mares de chasses privées (gabions) est en activité sur les communes de Banville, Reviers, Courseulles-sur-Mer et Graye-sur-Mer.

Les gabions peuvent constituer d'importants réservoirs de biodiversité, dans la mesure où l'entretien réalisé dans la mare et sur ses pourtours est compatible avec les cycles de reproduction des espèces sauvages qui y vivent.

Plusieurs gabions sont actuellement touchés par la prolifération d'une espèce exotique envahissante : la Crassule de Helms. Elle a colonisé 5 ha dans les mares de chasse de Banville et de Graye-sur-mer.

V. ATOUS ET MENACES

IDENTIFIÉS PAR LES ACTEURS LOCAUX



VALEURS ECONOMIQUE ET RECREATIVE

“ amendement naturel des parcelles riveraines, agriculture raisonnée, chasse, pêche, randonnée...” ”

Photo : C. Lachaize



VALEUR CULTURELLE

“ moulins, villages de caractère, typiques, authentiques, vestiges néolithiques, découverte du patrimoine...” ”

Photo : C. Helie CEN NO

Une vallée avec des
ATOUS
souvent méconnus et
peu valorisés...



VALEURS PAYSAGÈRE & ÉCOLOGIQUE

“ belle vallée, territoire naturel, espaces sauvages, remarquables, biodiversité, coulée verte, bucolique, sérénité, protégée...” ”

Photo : F. Nimal CEN NO

...mais aussi des

MENACES :

Menaces environnementales directes

Introduction d'espèces exotiques envahissantes :

Le cas de la Crassule de Helms (*Crassula helmsii*) (1)

Rupture de la continuité écologique du cours d'eau

(2)

Menaces environnementales indirectes

Prélèvements dans la nappe souterraine plus élevés que le renouvellement des eaux

(3)

Influences des activités humaines sur la qualité de l'eau

Conséquences directes

Conséquences indirectes

Perte d'habitats naturels (mares, zones humides, bords de rivière...)

- Perte de la capacité épuratoire des zones humides et du cours d'eau
- Perte de biodiversité

Perte d'espaces récréatifs (chasse et pêche)

Diminution ou arrêt de la chasse au gibier d'eau et de la pêche dans les secteurs infestés

Recouvrement potentiel de surfaces agricoles (pâturage en zone humide)

- Contrainte technique
- Baisse de la productivité des parcelles agricoles
- Risque de propagation aux autres parcelles

Perte de la capacité épuratoire du cours d'eau

Baisse de la qualité de l'eau et de biodiversité

Sédimentation, envasement

Perte d'habitats lotiques et de biodiversité

Réchauffement de l'eau

Développement algal et perte de biodiversité

Obstacle pour les poissons migrateurs

Baisse de la reproduction et perte de la ressource piscicole

Dilution des polluants plus faible

Baisse de la qualité de l'eau de consommation

Diminution des niveaux d'eau des cours d'eau

Perte de biodiversité / Modification du fonctionnement du cours d'eau

Transfert des fertilisants et produits phytosanitaires vers les cours d'eau/le fleuve

Dégradation de la qualité de l'eau de la nappe souterraine (nitrates, pesticides)

Erosion forte sur la partie amont de la Seulles

Baisse de la qualité de l'eau du fleuve

(1) Chalmel R., Domingues C., Décembre 2016. La brigade espèces invasives 2016 : Un appui aux territoires. Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie.

(2) Mariton J., Moreau V., 2013. Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Orne Aval - Seulles : Plan d'Aménagement et de gestion durable (PAGD). Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne, Orne Aval - Seulles.

(3) Willeumier A., Croiset N., Seguin J.-J. (2014). Modélisation des aquifères de la plaine de Caen et du bassin de la Dives. Phase 3 : Utilisation du modèle hydrologique pour la mise à jour de la ZRE et le calcul des volumes prélevables. Rapport BRGM/RP -62863-FR. 53 pages.

VI. VERS UN PLAN D'ACTION POUR VALORISER ET PRÉSERVER LA VALLÉE

Comment a été élaboré ce plan d'action ?

En 2017, **une cinquantaine d'acteurs de la vallée** représentant tous les intérêts du territoire ont été réunis au cours d'ateliers thématiques. En identifiant des problématiques partagées, ils ont formulé ensemble une liste d'actions pour y répondre. Cette **démarche participative**, et le plan ainsi élaboré ont été suivis et validés par un **comité de pilotage**. Celui-ci était composé des communautés de communes Cœur de Nacre et Seules Terre et Mer, du Syndicat mixte de la Seules et ses affluents, du Syndicat mixte Bessin urbanisme, du Conseil départemental du Calvados, de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, et du Conservatoire d'espaces naturels Normandie Ouest.



Photos : C.Helie CEN NO, P.Chevrel, F.Nimal CEN NO, T. Demarest, C.Leroi

Zoom sur...

QUELQUES ACTIONS PHARES

du plan d'action...

Pérenniser le pâturage

Sensibiliser et accompagner les propriétaires et usagers des secteurs colonisés par la **Crassule de Helms** lors des curages



... pour **préserver** la vallée

Mettre en lien les propriétaires fonciers des parcelles dépourvues d'exploitants agricoles **avec les exploitants de la vallée**

Accompagner les propriétaires volontaires dans la préservation de leurs terrains **en faveur de la biodiversité**



Communiquer auprès des habitants sur les rejets autorisés dans les **réseaux d'eau et le retraitement des substances polluantes**

Photos : F.Nimal CEN NO, L.Chereau CEN NO, C.Helie CEN NO



Créer un **réseau de sentiers et de sites** remarquables à valoriser

Organiser un **évènementiel annuel** type « fêtes de la Seulles »

... pour **valoriser** la vallée



Développer des **chantiers de restauration** des patrimoines bâtis et naturels



Editer une **documentation spécifique** mettant en valeur les patrimoines

Photos : J.C. Garnier, F.Nimal CEN NO

Qui sont les principaux opérateurs pour mettre en oeuvre ces actions ?



Et pour orchestrer le projet :



A PRÉSERVER LA QUALITÉ PAYSAGÈRE DE LA VALLÉE

Objectifs opérationnels	Actions	Finalité de l'action	Public cible	Opérateur pressenti	Partenaires	Echéancier			Priorité
						D'ici 2 ans	D'ici 5 ans	Long terme	
A.1. Pérenniser le pâturage dans la vallée	A. 1. 1. Mettre en lien les propriétaires fonciers des parcelles dépourvues d'exploitants avec les exploitants de la vallée	Accroître la superficie des zones pâturées, y compris le pourtour des gabions, en veillant au maintien des zones refuges pour la faune (haie, ronciers, friches...), ne pas labourer le fond de vallée	Propriétaires riverains et agriculteurs	Chambre d'agriculture	CEN NO, FNAB, IRD2, FR CIVAM, SMSA		x		A
	A. 1. 2. Travailler sur les problématiques sanitaires liées à l'exploitation en zones humides (douve, paramphistome)	Favoriser/conforter les pratiques de pâturage dans la vallée	Agriculteurs	Chambre d'agriculture ou CEN NO	CDC (GEMAPI), cabinet de vétérinaires, FNAB, FR CIVAM, CATER, SMSA		x		B
	A. 1. 3. Disposer de conseils, et échanger sur la gestion des fossés et la gestion de l'eau au sein des parcelles humides	Rendre compatible les contraintes économiques des éleveurs avec la préservation des zones humides en vallée de la Seulles	Agriculteurs	Chambre d'agriculture ou CEN NO	CDC (GEMAPI), FNAB, FR CIVAM, CATER, SMSA		x		A
	A. 1. 4. Valoriser le savoir-faire des agriculteurs et leurs rôles dans l'entretien de la vallée	Rendre lisible et visible l'importance du rôle des agriculteurs dans la préservation de la vallée, de ses paysages, de son patrimoine naturel	Élus, habitants, grand public	Tous opérateurs	Tous opérateurs	x	x	x	B
	A. 1. 5. Mobiliser des aides pour favoriser le maintien de l'agriculture dans la vallée	Contribuer à pérenniser une agriculture respectueuse de la vallée	Agriculteurs, grand public	Chambre d'agriculture ou SMSA ou CEN NO	Chambre d'agriculture, FR CIVAM, CATER		x		B
A. 2. Entretien et protéger les berges de la Seulles	A. 2. 1. Valoriser les retours d'expériences de la campagne de restauration des berges sur la basse vallée de la Seulles pour améliorer les modalités de restauration sur le reste du bassin versant	Améliorer la gestion des berges en considérant les points positifs et les points à améliorer suite à la première campagne de restauration	Agriculteurs, propriétaires	SMSA	Agriculteurs, propriétaires, pêcheurs, CEN NO	x	x		B
	A. 2. 2. Contribuer à la gestion des berges de la basse vallée de la Seulles	Pérenniser les investissements engagés lors de la campagne de restauration des berges de la basse vallée de la Seulles	Agriculteurs, propriétaires	SMSA, CEN NO	Associations du territoire, établissements scolaires	x	x		B
	A. 2. 3. Etudier comment maîtriser la problématique de la navigation	Identifier l'impact de la navigation sur le dérangement des oiseaux nicheurs et l'érosion des berges	Usagers de la Seulles	à préciser	SMSA, Chasseurs, pêcheurs, propriétaires riverains de la Seulles	x			B
A. 3. Remettre en place des opérations de fauche dans les roselières en déprise	A. 3. 1. Etudier le débouché du roseau, une matière première pour l'isolation et le chauffage	Redonner une valeur économique aux roselières pour améliorer leur acceptabilité	Chasseurs, propriétaires de roselières	CEN NO Chambre d'agriculture	Ecole d'ingénieur en BTP ETSIC, CEN NO	x	x	x	B
	A. 3. 2. Organiser l'alternance de coupe des parcelles de roseau pour conserver des zones refuges pour la faune	S'assurer de la conservation de roselières non exploitées chaque année dans la vallée	Chasseurs, propriétaires de roselières	CEN NO	Propriétaires			x	B

B PRÉSERVER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES EN MAINTENANT LE PATRIMOINE BÂTI

Objectifs opérationnels	Actions	Finalité de l'action	Public cible	Opérateur pressenti	Partenaires	Echéancier			Priorité
						D'ici 2 ans	D'ici 5 ans	Long terme	
B. 1. Favoriser une gestion de l'eau compatible avec les niveaux de la rivière et les usages	B. 1. 1. Coordonner la gestion de l'eau au niveau des vannages des biefs	Favoriser une gestion de l'eau dans les biefs qui soit compatible avec les niveaux d'eau dans la rivière et qui intègre les autres usages (agricoles notamment)	Propriétaires de moulins titulaires d'un droit d'eau, agriculteurs	à préciser	SMSA, AESN, FdP 14, police de l'eau	x	x	x	A
B. 2. Clarifier la place de la petite hydroélectricité dans la vallée	B. 2. 1. Mener une réflexion sur les ressources énergétiques durables en vallée de la Seulles et notamment la place de la petite hydroélectricité	Favoriser les énergies renouvelables respectueuses de l'environnement sur le territoire	Grand public	à préciser	ADEME, Association Rivière et moulins			x	B

COMMUNIQUER AUPRÈS DES HABITANTS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU DANS LE BASSIN VERSANT DE LA SEULLES

Objectifs opérationnels	Actions	Finalité de l'action	Public cible	Opérateur pressenti	Partenaires	Échéancier			Priorité
						D'ici 2 ans	D'ici 5 ans	Long terme	
C. 1. Sensibiliser le grand public aux bonnes pratiques des usages de l'eau	C. 1. 1. Communiquer auprès des habitants sur les rejets autorisés dans les réseaux d'eau et le retraitement des substances polluantes	Limiter les pollutions diffuses et limiter les entraves au bon fonctionnement des stations d'épuration	Grand public	A préciser	Communes et associations locales (APE Amblie et Lantheuil), ARS, Syndicat d'eau potable et d'assainissement, CdC, SAUR, AESN	x			A
	C. 1. 2. Sensibiliser les jardiniers du bassin versant de la Seulles et ses affluents aux pratiques du jardinage écologique	Promouvoir le jardinage écologique auprès des jardiniers	Jardiniers	CIPE	CDC, SMSA, associations locales (APE Amblie et Lantheuil), ARS, FREDON, CREPAN, Jardin des marettes		x		A
C. 2. Améliorer le porter à connaissance de la qualité de l'eau sur le bassin versant	C. 2. 1. Vulgariser les résultats d'analyses des rejets des stations d'épuration et plus globalement de la qualité de l'eau sur le bassin versant	Favoriser l'appropriation par le grand public des problématiques de la question de la qualité de l'eau	Grand public	A préciser	Communes et associations locales, ARS, Syndicat d'eau potable et d'assainissement, CdC, SAUR, AESN	x			A

PRÉSERVER LA FAUNE, LA FLORE ET LES MILIEUX REMARQUABLES DE LA VALLÉE DE LA SEULLES

Objectifs opérationnels	Actions	Finalité de l'action	Public cible	Opérateur pressenti	Partenaires	Échéancier			Priorité
						D'ici 2 ans	D'ici 5 ans	Long terme	
D. 1. Limiter la prolifération des espèces exotiques envahissantes dans la vallée de la Seulles	D. 1. 1. Organiser la remontée des observations d'espèces exotiques envahissantes dans la vallée	Démultiplier les moyens de connaissances sur les espèces exotiques envahissantes pour organiser les interventions de gestion	Grand public	CEN NO	Communes et associations locales		x		A
	D. 1. 2. Prévenir l'implantation de nouvelles espèces exotiques envahissantes dans la vallée par l'information et la sensibilisation	Privilégier une démarche préventive sur une démarche curative	Grand public	CIPE	CEN NO, SMSA, associations locales (APE Amblie et Lantheuil), Jardin des marettes, CREPAN	x			A
	D. 1. 3. Organiser le contrôle de certaines espèces exotiques envahissantes posant problème dans la vallée (hors crassule de Helms)	Préserver la fonctionnalité des zones humides et leur biodiversité	Piégeurs, propriétaires, usagers	FREDON, CEN NO	SMSA	x			B
D. 2. Faire de la préservation de la faune et de la flore remarquable l'affaire de tous dans la vallée	D. 2. 1. Prolonger la concertation quand à l'avenir des mares de gabion en vallée de la Seulles et de l'activité de chasse associée	Développer des relations de collaboration fructueuses avec les chasseurs dans la vallée	Chasseurs au gibier d'eau	CEN NO	ACCA, FDC 14 et sociétés de chasse, propriétaires, AESN	x			A
	D. 2. 2. Identifier des espèces emblématiques de la vallée qui présentent à la fois un enjeu de conservation et de communication auprès du grand public	Travailler sur les espèces sentinelles témoin de l'évolution de la vallée, qui parleront aux habitants	Grand public	CEN NO	Associations locales (APE Amblie et Lantheuil)	x			A
	D. 2. 3. Suivre ces espèces emblématiques et assurer la remontée d'informations auprès des habitants	Contribuer à la réappropriation du patrimoine naturel local	Grand public	CEN NO	Associations locales (APE Amblie et Lantheuil), association de chasse et pêche		x		A
	D. 2. 4. Développer et diffuser des outils d'aides et de conseils pour une gestion volontaire des terrains et bâtiments favorables aux espèces menacées	Permettre à chacun d'agir concrètement et à son échelle sur la préservation des espèces menacées	Propriétaires et usagers de la vallée	CEN NO	FDC 14, ACCA et sociétés de chasse, FDP 14, Associations de pêche, SMSA, Chambre d'agriculture...		x		A
	D. 2. 5. Accompagner les propriétaires volontaires dans la préservation de leurs terrains en faveur de la biodiversité	Renforcer le réseau de site préservé et à fort enjeu de biodiversité dans la vallée	Propriétaires et usagers de la vallée	CEN NO	SMSA, communes	x			A
	D. 2. 6. Restituer chaque année les actions phares de gestion conservatoire réalisées dans la vallée	Faire connaître aux habitants les initiatives mises en oeuvre pour préserver la vallée	Grand public	CEN NO, SMSA, CDC	APE Lantheuil	x			A

E

FAIRE DE LA VALLÉE DE LA SEULLES UN LABORATOIRE À CIEL OUVERT POUR CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LA CRASSULE DE HELMS

Objectifs opérationnels	Actions	Finalité de l'action	Public cible	Opérateur pressenti	Partenaires	Echéancier			Priorité
						D'ici 2 ans	D'ici 5 ans	Long terme	
E. 1. Comprendre la répartition et la colonisation de la Crassule de Helms en vallée de la Seulles	E. 1. 1. Identifier les caractéristiques stationnelles de la Crassule de Helms	Elaborer un état des lieux pour comprendre sa localisation en vallée de la Seulles, améliorer les connaissances sur l'espèce (retours d'expériences), aider à la gestion et à la prévention de l'installation	Coordinateur et partenaires du plan	CEN NO	CBN, SMSA	x			A
E. 2. Comprendre la réaction de la Crassule de Helms à différentes modalités de gestion	E. 2. 1. Identifier des sites pilotes d'expérimentation	Trouver des moyens efficaces pour lutter contre l'espèce	Coordinateur et partenaires du plan	CEN NO	CBN, SMSA	x			A
	E. 2. 2. Expérimenter des mesures de gestion	Trouver des moyens efficaces pour lutter contre l'espèce	Coordinateur et partenaires du plan	CEN NO	CBN, SMSA	x			A
	E. 2. 3. Suivre les sites d'expérimentation	Disposer de retours d'expériences sur la gestion de la Crassule, adapter les modalités de gestion, valider les mesures de gestion efficaces (coût, moyen, résultat)	Coordinateur et partenaires du plan, réseau de gestionnaire d'espaces naturels, GTIBMA	CEN NO	CBN			x	A
	E. 2. 4. Recueillir des retours d'expériences auprès des chasseurs au gibier d'eau	Améliorer nos connaissances, notamment pour définir les tests de gestion	Coordinateur et partenaires du plan, chasseurs, agriculteurs	CEN NO	Fédération de chasse 14	x			A
E. 3. Mettre en évidence les impacts de la colonisation de la Crassule de Helms sur les taxons indigènes de faune et de flore	E. 3. 1. Définir des protocoles de suivis pour évaluer l'impact de la crassule sur plusieurs groupes cibles faunistiques et floristiques	Améliorer les connaissances sur les impacts sur la faune et la flore indigène	Coordinateur et partenaires du plan, réseau de gestionnaire d'espaces naturels, GTIBMA	CEN NO	CBN, GRECIA			x	A
E. 4. Valoriser les connaissances acquises au niveau local, régional et national	E. 4. 1. Faire remonter les connaissances acquises en vallée de la Seulles sur la Crassule de Helms au niveau national, régional, local	Partager la connaissance, informer et sensibiliser	Gestionnaires d'espaces naturels, grand public, groupes de travail locaux et nationaux (GTIBMA)	CEN NO	SAGE, SMSA, Fédération de chasse 14			x	A

LIMITER L'EXPANSION DE LA CRASSULE DE HELMS EN VALLÉE DE LA SEULLES

F

Objectifs opérationnels	Actions	Finalité de l'action	Public cible	Opérateur pressenti	Partenaires	Echéancier			Priorité
						D'ici 2 ans	D'ici 5 ans	Long terme	
F. 1. Surveiller l'expansion de la Crassule de Helms pour détecter précocement les nouveaux foyers	F. 1. 1. Organiser des formations pour améliorer la détection de l'espèce par tous	Connaissance et reconnaissance de l'espèce, suivi de sa progression	Usagers de la vallée, gestionnaires d'espaces naturels, scolaires, élus locaux	CEN NO	CBN	x			A
	F. 1. 2. Organiser une journée de prospection annuelle réunissant tous les partenaires et acteurs de la basse vallée pour actualiser la cartographie de répartition de l'espèce	Suivi annuel de l'expansion et information	Coordinateur et partenaires du plan, acteurs locaux	CEN NO	SAGE (CD14), SMSA, Fédération de chasse 14, Fédération de pêche 14	x			A
	F. 1. 3. Elaborer une fiche "Crassule" grand public pour favoriser la remontée des données	Assurer une remontée des données par les acteurs de terrain n'ayant pas accès à E-calluna	Usagers de la vallée	CEN NO	CBN		x		A
F. 2. Sensibiliser les acteurs locaux pour une prise en compte de la problématique dans les activités développées dans la vallée	F. 2. 1. Organiser des journées de sensibilisation à destination des acteurs locaux afin de visualiser l'impact de l'espèce sur le terrain	Sensibiliser les usagers et acteurs locaux sur les impacts de la Crassule	Usagers de la vallée, gestionnaires d'espaces naturels, scolaires, élus locaux	CEN NO	SAGE (CD14), SMSA, Fédération de chasse 14, Fédération de pêche 14	x			A
	F. 2. 2. Apposer des panneaux de préconisation sur tous les accès fluviaux	Sensibiliser les usagers à la présence de la Crassule	Kayakistes, chasseurs, pêcheurs, promeneurs	CEN NO	Communautés de communes, communes		x		A
	F. 2. 3. Elaborer des documents de sensibilisation ciblés selon les usages	Sensibiliser les usagers et limiter l'expansion de la Crassule	Usagers de la vallée	CEN NO	SAGE (CD14), Fédération de chasse 14, Fédération de pêche 14, DDTM 14	x			A
F. 3. Gérer les secteurs colonisés par la Crassule de Helms	F. 3. 1. Accompagner les chasseurs au gibier d'eau dans la gestion de leur mare de chasse	Limiter l'expansion de la Crassule	Gabionneurs	CEN NO	Fédération de chasse 14	x			A
	F. 3. 2. Gérer des petits spots en "front de colonisation"	Limiter l'expansion de la Crassule	Coordinateur et partenaires du plan, gestionnaires d'espaces naturels	CEN NO	SMSA	x			A
	F. 3. 3. Gérer une zone témoin indemne en territoire colonisé par la Crassule	Evaluer la vitesse de colonisation de la Crassule en lien avec la gestion	Agriculteur	CEN NO			x		A
	F. 3. 4. Sensibiliser et accompagner les propriétaires et usagers lors des curages	Limiter l'expansion de la Crassule	Usagers de la vallée (propriétaires et exploitants)	CEN NO	DDTM, SMSA	x			A
F. 4. Réglementer la Crassule de Helms au niveau local et régional	F. 4. 1. Proposer d'intégrer à l'AP-PB "basse vallée de la Seulles" ciblant le brochet des mesures réglementaires afin de limiter l'expansion de la Crassule	Limiter l'expansion de la Crassule	DDTM, DREAL, AFB	CEN NO	DDTM, SMSA, Fédération de pêche 14	x			A
	F. 4. 2. Proposer qu'un arrêté préfectoral ciblé sur la Crassule de Helms voit le jour à l'échelle régionale	Réglementer la vente et le transport de la Crassule	Elus régionaux	CEN NO	DDTM, Région, DREAL	x			A

OUVRIRE LA VALLÉE AU PUBLIC EN HARMONIE AVEC LES AUTRES USAGES

G

Objectifs opérationnels	Actions	Finalité de l'action	Public cible	Opérateur pressenti	Partenaires	Echéancier			Priorité
						D'ici 2 ans	D'ici 5 ans	Long terme	
G. 1. Proposer plusieurs scénarios d'amélioration de l'accessibilité de la vallée	G. 1. 1. Réaliser un diagnostic sur l'accessibilité de la vallée et les points d'intérêts à mettre en valeur	Identifier les circuits à développer en tenant compte du réseau de sentier existant, des points d'intérêts, du foncier et des usages en place	Grand public	Communautés de communes	Associations locales de randonnée, FF randonnée, DDTM, communes, département, CEN NO, OTI, ADTLB, propriétaires fonciers, agriculteurs, CAUE	x			A
	G. 1. 2. Proposer la création de sentiers thématiques	Mettre en valeur le patrimoine local par le biais de circulation douce	Grand public	Communautés de communes	ADTLB, associations locales de randonnée, Agence de l'eau, CEN NO, OTI, CAUE		x		A
G. 2. Engager la mise en œuvre des travaux issus du diagnostic	G. 2. 1. Créer un réseau de sentiers et de sites remarquables à valoriser	Disposer d'un réseau de sentiers pour découvrir le territoire en tenant compte du foncier et des usages en place	Grand public	Communautés de communes	Associations locales de randonnée, technicien VRD, DDTM, communes, département, CEN NO, OTI, CAUE			x	A



ÉDUIQUER A LA VALEUR DU PATRIMOINE ET AUX USAGES, FAIRE DECOUVRIR LA VALLÉE AUX HABITANTS ET AUX TOURISTES, DANS UNE RECHERCHE DE COHÉSION SOCIALE

Objectifs opérationnels	Actions	Finalité de l'action	Public cible	Opérateur pressenti	Partenaires	Echéancier			Priorité
						D'ici 2 ans	D'ici 5 ans	Long terme	
H. 1. Développer l'offre d'activités socio-culturelles autour de la vallée	H. 1. 1. Organiser annuellement des animations et des balades commentées	Mettre en valeur le patrimoine local par le biais d'animations	Grand public	Communauté de communes Seulles, Terre et Mer et CPIE, OTI pour la diffusion	Communautés de communes, ADTLB, jardin des marettes, CPIE, ferme culturelle du Bessin, Association rivières et acteurs de moulins, AS3V, ALCL, Au rythme d'Orival, APGN, autres associations locales...	x			A
	H. 1. 2. Organiser un évènementiel annuel type « fêtes de la Seulles »	Mettre en valeur et fédérer les acteurs de la vallée et les habitants autour d'un évènement festif	Grand public	Ferme culturelle du Bessin	Communautés de communes, Communes, toutes les associations locales, ADTLB, CEN, OTI...	x			A
	H. 1. 3. Développer des chantiers de restauration des patrimoines bâtis et naturels	Impliquer les habitants dans la restauration du patrimoine	Grand public, scolaires	CEN NO pour le patrimoine naturel, ADTLB pour le patrimoine bâti	Communauté de communes, Architecte des bâtiments de France, DRAC, Association « Les Blongios, la nature en chantier », APE Amblie et Lantheuil, association "eau terre pierre", SMSA	x			A
	H. 1. 4. Développer des stages et des ateliers thématiques (dont sorties pédagogiques à destination des scolaires)	Mettre en valeur le patrimoine local par le biais de stage ou d'animations pédagogiques	Grand public, scolaires	CPIE	Communautés de communes, Ligue de l'enseignement, écoles et collèges, Jardin des marettes		x		A
H. 2. Développer un accueil de groupes constitués pour des séjours de type « classe verte »	H. 2. 1. Mettre en place des structures d'accueil de groupes pour enfants (scolaires...) et adultes (retraités, personnes en situation de handicap...)	Disposer de lieux d'accueil pour les groupes	Grand public, scolaires, périscolaires	à préciser	Architectes, rectorat			x	B
	H. 2. 2. Développer des thématiques de séjours pour faire découvrir le territoire à ces groupes : nature, patrimoine culturel, métiers et savoir-faire, woofing	Mettre en valeur le patrimoine local par le biais de séjours thématiques	Grand public	à préciser	Toutes associations locales, communautés de communes, communes			x	B

COMMUNIQUER POUR DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Objectifs opérationnels	Actions	Finalité de l'action	Public cible	Opérateur pressenti	Partenaires	Echéancier			Priorité
						D'ici 2 ans	D'ici 5 ans	Long terme	
I. 1. Forger localement l'identité vallée de la Seulles	I. 1. 1. Développer une signalétique routière	Faciliter l'accès à la vallée	Grand public	Collectivités	-			x	B
	I. 1. 2. Promouvoir la vallée dans les guides touristiques existants	Améliorer la notoriété de la vallée	Grand public	CDC Seulles Terre et Mer, Office de tourisme Terre de Nacre	Mairies, associations, OTI		x		A
	I. 1. 3. Editer une documentation spécifique mettant en valeur les patrimoines	Faciliter la découverte de la vallée	Grand public	CDC Seulles Terre et Mer, Office de tourisme Terre de Nacre	ADTLB, CEN NO, OTI			x	A
	I. 1. 4. Recenser les personnes ressources du territoire et recueillir leur témoignage	Consigner et transmettre les connaissances du territoire	Grand public	ADTLB	Communautés de communes, Communes, OTI, fédérations de pêche et de chasse, jardin des marettes, CEN NO	x			B
	I. 1. 5. Recenser les productions (écrits, œuvres artistiques...) qui ont valorisé la Seulles et créer un espace ressource	Centraliser les connaissances sur la Seulles dans un lieu dédié	Grand public	ADTLB	Communauté de communes, Communes		x		A
I. 2. Porter à connaissance et valoriser les initiatives locales	I. 2. 1. Centraliser le programme d'activités socio-culturelles propre à la vallée pour en assurer la diffusion	Diffuser les évènements organisés sur la vallée	Grand public	Communautés de communes et /ou association du territoire à préciser	OTI, communes, toutes les associations locales	x			B
I. 3. Créer des supports pédagogiques ludiques avec plusieurs niveaux de lecture	I. 3. 1. Créer des livrets pédagogiques adaptés à plusieurs classes d'âge	Faciliter l'appropriation du patrimoine local	Grand public	CPIE	Communautés de communes et OTI, CEN NO, ADTLB, Jardin des marettes		x		B
	I. 3. 2. Développer des jeux en libre accès autour de la vallée	Faciliter l'appropriation du patrimoine local	Grand public	Communautés de communes	Propriétaires, communes, ADTLB, CEN NO, Jardin des marettes, OTI...		x		B
	I. 3. 3. Créer une exposition itinérante sur les thématiques de la vallée	Faciliter l'appropriation du patrimoine local	Grand public	Communauté de communes Seulles Terre et Mer	Communauté de commune Cœur de Nacre, communes, OTI, APGN, ADTLB, CEN NO, Jardin des marettes, CPIE, autres associations locales			x	A

ACTION TRANSVERSALE

Objectifs opérationnels	Actions	Finalité de l'action	Public cible	Opérateur pressenti	Partenaires	Echéancier			Priorité
						D'ici 2 ans	D'ici 5 ans	Long terme	
COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE PRESERVATION ET DE VALORISATION				CEN NO	TOUS	x			A



Le Conservatoire d'espaces naturels préserve la nature remarquable de notre région. Milieux et espèces vulnérables, rares ou menacés, sont ainsi transmis aux générations futures. L'État et la Région agréent le Conservatoire pour mener ces actions de sauvegarde. Elles sont conduites par une équipe de salariés accompagnés de nombreux adhérents et bénévoles, qui soutiennent l'association, en démultipliant les actions.

L'uniformisation des espaces et des pratiques appauvrit le monde vivant. Pourtant, la Normandie abrite encore de multiples joyaux naturels, pour la plupart méconnus.

Document téléchargeable sur

www.cen-normandie.fr

Conservatoire d'espaces naturels Normandie Ouest
320 quartier du Val
14200 Hérouville-Saint-Clair

www.cen-normandie.fr
contact@cen-bn.fr
02 31 53 01 05

Suivi du projet & rédaction :
Camille HÉLIE & Chloé LACHAIZE

Maquette :
F.NIMAL

Iconographie :
Conservatoire d'espaces naturels Normandie Ouest,
sauf mention

Impression :
CDA (Hérouville-Saint-Clair), novembre 2018

Article L. 414-11 du code de l'environnement

“ Les Conservatoires régionaux d'espaces naturels contribuent à la préservation d'espaces naturels et semi-naturels notamment par des actions de connaissance, de maîtrise foncière et d'usage, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel sur le territoire régional. Ils mènent également des missions d'expertise locales et des missions d'animation territoriale en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel. “